



POLE INTERNATIONAL FFMJC « Agir ensemble ici et ailleurs »

Les missions du Pôle Europe / International

Pour les années 2010-2011 le Pôle international se donne pour objectif prioritaire l'accompagnement des MJC dans la dimension Européenne des projets à l'international.

• OBJECTIFS :

1. Informer sur les politiques européennes, les politiques de la jeunesse et de la culture et sur les programmes communautaires

Parmi les obstacles à l'émergence de projets européens, l'information prend une place capitale. Si les sources d'informations existent abondamment, elles ne sont pas toujours disponibles en temps utile et exploitables par les responsables chargés au sein des structures du développement de projets européens.

- Newsletter de la FFMJC sur la jeunesse, la culture, l'Europe, l'international (mensuelle): politiques, évènements, appels à propositions, dates butoirs...
- Fiches synthétiques des programmes européens que peuvent solliciter les MJC : finalité, actions financées, procédure à suivre...
- Actualisation du site web de la FFMJC : mise en place d'une rubrique Europe, rédaction de brèves sur l'actualité

2. Echanger et réfléchir sur les actions et les objectifs du pôle international : projet de structuration

Au niveau des membres du conseil d'administration de la FFMJC, des élus des MJC et des professionnels (directeurs et animateurs « référents régionaux ») en charge de projets internationaux en région :

- **Constitution d'un groupe de référence** au sein de la FFMJC : ce groupe a pour mission de repérer les dynamiques qui émergent des MJC et des FR, d'animer la vie du pôle, d'élaborer et diffuser les informations. Sa composition :
 - Vice-Président chargé des relations internationales
 - Directrice en charge de la mission Développement à la FFMJC
 - Chargée de mission « Europe » à la FFMJC
 - 1 ou 2 personnes repérées
- **Constitution du Pôle international** : le pôle sera composé du groupe de référence et des salariés et bénévoles des MJC repérés pour leur expérience sur les questions internationales. Le Pôle international aura pour objet de favoriser les échanges entre



POLE INTERNATIONAL FFMJC **« Agir ensemble ici et ailleurs »**

FRMJC, MJC et la FFMJC et rendra compte de son travail au CA national.

- **Organisation d'un atelier** lors de l'Assemblée générale de la FFMJC afin de préfigurer la mise en place du Pôle international.

3. Identifier et relancer les partenariats des réseaux de la FFMJC sur les thématiques européennes et internationales

- Participation active aux travaux de réflexion et aux actions organisées par le groupe d'appui « relations internationales » du CNAJEP : participation à une journée à Strasbourg / Bruxelles, contribution aux échanges du groupe
- Participation de la FFMJC au sein du réseau ECYC (participation aux réflexions, aux réunions...).
- Implication dans la Semaine de la Solidarité internationale.

• PISTES DE TRAVAIL :

1. Enquête et conseil auprès des MJC sur l'international et les projets européens

- Enquête Internationale au sein du réseau (état des lieux des pratiques des MJC et des Fédérations régionales concernant les projets internationaux et notamment européens)
- Repérage des MJC intéressées par les projets européens / internationaux.
- Conseil et accompagnement des MJC dans la mise en place de projets européens.
- Réalisation d'une méthodologie du porteur de projets européens adaptée aux MJC (mise en place d'un guide, support papier ou web...).

2. Accompagnement de projets sur la thématique européenne et/ou de dimension européenne pour la FFMJC

- Relance du projet «Education à l'Europe» de 2006 (thématique à définir avec les MJC intéressées).
- Recherche sur la possibilité de monter un projet d'échanges d'expériences avec des partenaires européens ayant des valeurs proches de celles de la FFMJC en s'appuyant notamment sur le **Programme Européen Jeunesse en action**.